

Communiqué

Pour diffusion immédiate

3^E ÉDITION - ÉVÉNEMENT EN MARCHÉ POUR LA PARITÉ : LE GFPD RÉCLAME ET PROPOSE UNE LOI SUR LA PARITÉ

Québec, le 24 avril 2018 – Aujourd’hui, la présidente du Groupe Femmes, Politique et Démocratie, Madame Micheline Paradis, a remis en mains propres aux **chef.fe.s des partis politiques**, un [projet de loi](#) en faveur de la parité et un [manifeste](#) en expliquant la nécessité. Cette action est soutenue par des **Partenaires pour la parité**, dont les noms apparaissent au bas du manifeste. Les Partenaires regroupent à ce jour 24 organisations comprenant plus de 468 organismes alliés, soit plus de **1 340 700 personnes** qui réclament une loi garantissant la parité femmes-hommes au sein des instances de décisions politiques.

Pour l’occasion, les chef.fe.s des partis politiques, **François Legault, Jean-François Lisée, Véronique Hivon** (vice-cheffe) et **Philippe Couillard** ont présenté leurs engagements en faveur de la parité dans les sphères décisionnelles. L’animatrice Françoise Guénette a également présenté les engagements de **Manon Massé**, porte-parole de Québec solidaire en matière de parité en l’absence de cette dernière. **Amir Khadir** était également présent à l’événement. **Pour la troisième année consécutive, nous demandons à nos gouvernant.es de contribuer à accélérer l’histoire. Notre espoir est que, à l’instar des suffragettes, il y a 78 ans, les parlementaires acceptent enfin de passer de la parole aux actes.**

Actuellement, les femmes représentent seulement 29,6% des députés à l’Assemblée nationale. En tenant compte des avancées et des reculs, le Québec a glissé, en seulement six ans, du 22^e rang au 49^e rang mondial concernant la proportion des femmes députées selon le palmarès de l’Union interparlementaire¹. Le Canada est au 61^e rang. La progression des femmes au Québec n’est ni linéaire ni progressive: depuis 15 ans, leur proportion stagne ou régresse (30,4% en 2003, 25,6% en 2007, 29,6% en 2008, 32,8% en 2012, 27,2% en 2014).

Des gestes posés par les Parlementaires, le gouvernement et les chef.fe.s de parti :

- Le 26 avril 2017, les député.e.s de l’Assemblée nationale ont adopté à l’unanimité une [motion](#) en faveur de la parité.
- Le 29 juin 2017, le gouvernement a rendu publique sa stratégie pour l’égalité entre les femmes et les hommes où il annonce un projet de loi-cadre sur l’égalité.
- En décembre 2017, une commission parlementaire a entendu plusieurs groupes sur la place des femmes en politique, dont 7 sur 10 ont réclamé une loi pour rendre l’Assemblée nationale paritaire.

¹ Union interparlementaire, Les femmes dans les parlements nationaux, état de situation au 1^{er} mars 2018

- Au cours des deux dernières années, les principaux chefs des partis politiques du Québec se sont engagés à progresser vers une zone de parité pour la prochaine élection de 2018.²

Une réelle volonté en faveur de la parité ?

Au cours de la dernière année, les chefs des partis politiques ont pris acte du déficit de représentation des femmes à l'Assemblée nationale et ont démontré de réels efforts afin de hausser le nombre de candidatures féminines qu'ils présenteront aux prochaines élections. **En cette période électorale où ils formulent leurs engagements pour les prochaines années, nous les invitons à modifier la Loi électorale pour favoriser durablement la représentation paritaire des femmes et des hommes à l'Assemblée nationale.**

« Je rappelle à tous les partis qui veulent incarner l'idée du changement, thème récurrent à chaque élection, que les femmes peuvent, à elles seules, apporter ce vent de changement...pour peu qu'on leur donne un espace suffisant pour faire une différence », de conclure Micheline Paradis.

-30-

Source : Groupe Femmes, Politique et Démocratie

Demande d'entrevue : Nathalie Lavoie, coordonnatrice aux communications, GFPD

Cellulaire. : 581 990-5305

² Déclaration de Philippe Couillard (PLQ), le 3 juin 2017: « *Il faut avancer le plus possible dans la zone de parité, je pense qu'on est rendu là* »; Déclaration de Jean-François Lizée, 8 mars 2017: « *Au Parti Québécois, nous nous efforcerons, entre autres choses, d'atteindre une zone de parité dans nos candidatures. Et notre gouvernement sera paritaire.* »; Déclaration de François Legault, 8 mars 2016: « *Aujourd'hui mon impression est que nous sommes rendus à une nouvelle étape. Il y a des outils disponibles pour atteindre la parité non seulement à l'Assemblée nationale, mais dans toutes nos institutions. C'est à nous d'agir maintenant.*



Les membres du conseil d'administration du GFPD

Micheline Paradis
Présidente

Thérèse Mailloux
Vice-présidente

Alban D'Amours
Trésorier

Marie Lavigne
Secrétaire

Jean-Pierre Charbonneau

Carole Théberge

Louise Pettigrew

Pascale Navarro

Alain Saulnier

Marc Jeannotte

Marjolaine Étienne

Esther Salomon